



Société Française de Santé Publique
ASSOCIATION LOI 1901 - RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Monsieur Emmanuel Macron

Président de la République

Paris, le 21 avril 2020

Objet : création d'un Comité de liaison avec la société dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19

Monsieur le Président de la République,

Notre pays est confronté à une épidémie d'une ampleur inédite depuis un siècle. La dissémination du nouveau virus SARS-CoV-2 dans la population s'annonce massive, avec des retentissements multiples sur les plans social, économique ou environnemental.

Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, les autorités ont mis en place des instances destinées à les conseiller sur la mise en place des mesures nécessaires au contrôle de la dissémination du virus dans la population et à la réduction de son impact sur le système de santé et sur l'ensemble de la société ainsi que sur les enjeux et perspectives médicales, thérapeutiques et de dépistage. Un Conseil scientifique et un Comité Analyse, Recherche et Expertise (CARE) travaillent ainsi dans ces directions.

Les mesures actuellement en vigueur dans le but de juguler l'épidémie, en particulier le « confinement au domicile », ont un retentissement majeur sur la vie de nos concitoyens, de l'emploi, de l'accès à la scolarité ou à certains biens et services. Elles pèsent également sur la santé somatique et psychique des individus et de la collectivité dans son ensemble, avec des répercussions que nous ne pouvons que difficilement évaluer, mais qui seront profondes et durables.

La crise sanitaire due à l'épidémie de COVID-19 va se poursuivre encore durant de nombreux mois. L'importance du retentissement, sur la société, de l'épidémie et des mesures de réponse, la perspective de leur prolongement dans le temps et la préparation de la sortie de crise appellent l'implication de tous les acteurs sociaux, à commencer par les citoyens. **En situation de crise sanitaire, nous avons plus que jamais besoin d'une approche démocratique de la santé.** Cette pratique démocratique peut permettre de limiter l'impact social de l'épidémie et de penser l'après, qui amènera son lot de transformations. Elle doit être la pierre angulaire de l'élaboration de nos réponses collectives, maintenant et dans l'avenir.

Dans cette perspective, nous soutenons la proposition faite par le Professeur Jean-François Delfraissy, Président du Conseil scientifique COVID-19, que soit rapidement mis en place un « **Comité de liaison avec la société** ».

La création d'une telle instance permettrait une représentation de la société civile dans les réflexions sur la gestion de la crise ainsi que la mise en place d'une expression citoyenne, en articulation avec les deux instances médicales et scientifiques existantes. Il s'agirait en particulier de permettre l'expression et la prise en compte de l'avis de larges pans d'acteurs sociaux et de groupes de population qui subissent les effets de l'épidémie ou les conséquences des décisions politiques ou administratives prises pour y répondre. Ceci concourrait à ce que les mesures envisagées ou prises face à l'épidémie soient adaptées aux conditions de vie des populations afin d'assurer la compréhension et l'adhésion à ces mesures, et afin de limiter leurs effets en termes de reproduction voire de creusement des inégalités. Les difficultés de mise en œuvre initiale des mesures de « confinement au domicile » démontrent l'intérêt de cette passerelle entre les autorités et la société dans l'accompagnement de la gestion de la crise.

Cette dernière dimension revêt une acuité particulière dans le contexte de la préparation de la levée progressive des mesures de limitation de la vie sociale, dont les scénarios de mise en œuvre sont actuellement à l'étude. Le Conseil scientifique COVID a, le 2 avril, établi une première liste de critères permettant de guider les décisions à venir. Il doit se prononcer dans les prochains jours sur les stratégies envisageables pour mettre fin au « confinement au domicile », mais aussi sur la poursuite de mesures visant à contrôler l'épidémie. Ces stratégies seront nécessairement graduelles et leur mise en œuvre devra être ajustée en fonction de l'évolution des connaissances disponibles sur le plan scientifique. Ces stratégies devront être présentées à l'ensemble de la population et mises en débat dans la société.

En cette période difficile, nous pensons que l'existence d'une telle instance peut être de nature à faciliter le dialogue entre les responsables politiques et institutionnels, les acteurs sociaux et la population, condition critique à une sortie de crise dans les meilleures conditions pour chacun.

Convaincus que vous saurez donner une suite positive à cette proposition, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.



Professeur Emmanuel Rusch

Président de la Société Française de Santé Publique



Gérard Raymond

Président de France Assos Santé